

CONTRE LA DISPARITION DES CLASSES D'ACCUEIL DANS LE 93 : TOU-TE-S EN GREVE LE 11 MAI !

CLIN / CLA : comment ça marche ?

Jusqu'à la rentrée prochaine 2017, dans le 93, les élèves non-francophones et les élèves non scolarisés auparavant (NSA) intègrent une classe d'accueil (CLA dans le 2nd degré et CLIN dans le 1er degré) avant de rejoindre une classe ordinaire. Les CLIN et les CLA sont **des dispositifs spécifiques qui permettent aux élèves d'apprendre le français et de réussir leur inclusion dans une classe ordinaire**. Aujourd'hui, les élèves de CLA ont **26h** de cours par semaine, et intègrent les classes ordinaires à leur rythme, et sur décision de l'équipe pédagogique...

De la CLA à l'UPE2A : qu'est-ce que ça change ?

Des la rentrée 2017, le département prévoit de **transformer progressivement les classes d'accueil en « module UPE2A »** comme c'est déjà le cas dans les autres départements, et à titre expérimental dans quelques collèges du département. Pour toutes les nouvelles UPE2A, le rectorat réduit le nombre d'heures allouées aux élèves de CLA **de 26h à 20h**. A charge aux établissements de décider dans quelles matières les élèves seront inclus-e-s pendant 6h dès le début de l'année mais le rectorat préconise que ce soit **en anglais et en EPS**. Pour les classes d'accueil déjà en place, le DASEN menace de retirer les heures aux collèges qui n'intégreraient de manière forcée leurs élèves.

A terme, les élèves allophones ne devraient bénéficier non pas d'un dispositif spécifique destiné à l'apprentissage du français mais de **12h de soutien en français**. Dans les académies où les UPE2A existent déjà le résultat est catastrophique : les directions ne parviennent pas à aligner les emplois du temps des élèves de niveaux différents et les élèves ne bénéficient bien souvent pas des heures spécifiques qui leur sont destinées.

Passage aux UPE2A = explosion des seuils d'élèves par classe !

Nous revendiquons depuis longtemps, la double inscription des élèves allophones : en classe d'accueil et en classe ordinaire. La double inscription permettrait de « réserver » des places en classe ordinaire pour l'inclusion des élèves allophones lorsque ceux et celle-ci sont prêt-e-s.

Dans le département de la Seine-Saint-Denis ou les établissements scolaires sont saturés, **il est impossible d'intégrer les élèves allophones sans de passer le seuil de 24 élèves par classe**.

Aujourd'hui le DASEN s'assoit sur les seuils et décide d'intégrer les élèves allophones dans les classes ordinaires sans qu'ils et elles soient compte-e-s dans les effectifs par classe.

Mobilisons-nous contre la disparition des classes d'accueil parce que :

- les élèves allophones doivent bénéficier d'un enseignement spécifique avant d'être inclus-e-s dans une classe ordinaire.
- l'inclusion des élèves allophones dans les classes ne doit **pas faire exploser les seuils d'élèves par classes, déjà élève**.
- l'explosion des seuils engendre la dégradation des conditions d'étude de tou-te-s les élèves !



TOU-TE-S EN GREVE LE 11 MAI !

ET EN AG DES PERSONNELS MOBILISE-E-S LE 26 AVRIL à 14H
à LA BOURSE DU TRAVAIL DÉPARTEMENTALE DE BOBIGNY (1 RUE DE LA LIBERATION)
POUR PREPARER LA JOURNÉE D'ACTION ET DE GREVE DU 11 MAI.

Compte-rendu de l'AG des enseignant-e-s du 22 mars

La situation des CLA dans le département à la rentrée prochaine est assez disparate, les nouveaux dispositifs sont à 20h, beaucoup d'établissements restent à 26h sans conditions, quelques uns passent à 20h avec une inclusion de 6h d'office, certains mettent des conditions d'inclusion pour le maintien des 6h.... Des équipes du CASNAV se déplacent dans certains collèges pour expliquer comment DOIT se faire une bonne inclusion !

C'est la même chose concernant les indemnités, certains perçoivent l'IMP alors que d'autres perçoivent l'ISOE part modulable de PP. La différence entre les 2 est que l'IMP est décidée au CA et peut donc être attribué au bon vouloir du chef d'établissement. Il est arrivé qu'un chef d'établissement enlève l'IMP à un professeur, estimant qu'il ne faisait pas suffisamment le travail d'orientation... alors que l'ISOE est statutaire !

Compte-rendu de l'audience du 8 mars à la DSDEN

→ La Direction Académique cherche à mettre en place la circulaire de 2012, en transformant véritablement les classes d'accueil dispositifs, en enlevant des heures d'enseignement adapté sous prétexte d'inclusion !!

→ Le constat a été fait, y compris par la direction académique, qu'il n'y a pas suffisamment de places adaptées pour les élèves allophones et/ ou NSA de plus de 16 ans relevant du lycée. L'administration relève 72 élèves en attente d'UPE2A en lycée professionnel ! et 45 élèves qui attendent des places en MLDS, module FLS... ! Pour nous, ce sont donc au moins 10 classes d'accueil dont des classes d'accueil NSA qu'il faudrait créer pour pouvoir offrir un enseignement adapté à ces élèves !!

→ Le point d'ancrage important discuté en audience était le maintien des 26h pour toutes les UPE2A. Enlever ces 6h d'enseignement, c'est le début du saupoudrage d'aide, c'est un pas vers la casse de l'enseignement adapté pour les élèves allophones ! On a bien fait sentir qu'on ne lâcherait pas sur ce point et que ce serait l'explosion pour toutes les classes et tous les collèges, d'autant plus que les élèves ne comptent pas dans l'effectif global !

Revendications de l'AG

- ♦ créations des classes d'accueil nécessaires pour scolariser tous les élèves en attente dans le département,
- ♦ maintien des classes d'accueil avec pas plus de 20 élèves en CLA, 15 en NSA,
- ♦ maintien des 26 heures d'enseignement spécifique en CLA et NSA au collège (DHG) ainsi que des 6h de soutien ex-NF par classe,
- ♦ double inscription des élèves allophones, en les comptabilisant dans l'effectif global, ce qui permettrait d'abaisser les moyennes de classes dans les établissements concernés pour favoriser leur intégration,
- ♦ droit au maintien dans la classe d'accueil tant que les élèves en ont besoin, sur décision de l'équipe éducative (et non des contingences économiques),
- ♦ décisions d'orientation et d'intégration des élèves par l'équipe éducative en charge des élèves,
- ♦ ouverture des structures nécessaires en LGT réparties sur tout le territoire du 93,
- ♦ affectation rapide des élèves, en 15 jours maximum après leur test au CIO,
- ♦ qu'aucune condition de régularité ou de minorité ne soit nécessaire au passage des tests et à la scolarisation des élèves allophones,
- ♦ maintien de la prime pour les personnels responsables des classes d'accueil,

- ♦ facilitation de l'orientation des élèves de CLA en LGT et en Lycée pro,
- ♦ maintien sur l'établissement des élèves après la classe d'accueil si l'équipe éducative et les parents en font la demande.

Pour le syndicat Sud Education 93, il est urgent que l'ensemble des personnels se mobilise pour défendre les classes d'accueil du 93.

Le gouvernement fait a nouveau des économies sur le dos des élèves. Nous refusons de rester les bras croisés pendant que le service public d'éducation est démentelé et qu'une partie de nos élèves est sacrifiée.

Sud Education 93 revendique un même droit à l'éducation pour tous les enfants dans toutes les régions, dans tous les quartiers.

Les politiques de restrictions budgétaires touchent en premier lieu les élèves qui connaissent les situations sociales les plus précaires et les élèves allophones du 93 sont bien souvent concerne-e-s.

Enfin, on remarque en regardant les DHG des établissements que la DSDEN joue la division en ne retirant pas les moyens au même rythme selon les collèges (certains perdent 6h, d'autres plus...)

Signez la pétition de l'intersyndicale pour la défense des classes d'accueil du 93

<https://www.change.org/p/dsden-rectorat-de-cr%C3%A9teil-pour-le-maintien-des-classes-d-accueil-dans-le-93>